

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALLEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation
23 juin 2020

Date d'affichage
13 juillet 2020

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
22	0	0

Séance du 28 septembre 2020

Le lundi 28 septembre 2020 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Denis CORNILLON, Christel DUBOIS, Rodrigue ROUBY, Sylvie VACHON, Louis QUAIRE, Eric WAGON, François DE SAINT VICTOR, Bernard VINCENT, Sylvie JONDON, Pascale REYNAUD, Virginie PUGLIESE, Lionel ROUQUET, Fanny MOREL, Line NAUD, Emilie BESSON, Sulian RENAUD, Josette FRECHET, Laurent AUBRET, Semya WATBLED AJMI

Etaient excusé(e)s : Margaux HELQUE

Etaient absents : /

Secrétaire de séance : Louis QUAIRE

PERSONNEL COMMUNAL : RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES

Vu l'article 3 de la loi n°53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale,

Considérant que pour assurer la continuité du service public, le bon fonctionnement des services municipaux, ou pour répondre à un surcroît d'activité, le recrutement d'agents non titulaires peut se justifier,

Le Conseil Municipal

AUTORISE le Maire, pendant la durée de son mandat :

- à créer des emplois occasionnels, saisonniers, de remplacement,
- à prendre les arrêtés subséquents ou signer les contrats correspondants, y compris ceux relevant du droit privé,
- à inscrire la dépense au budget communal.

Les niveaux de recrutement et de rémunérations sont déterminés en fonction de la nature des fonctions exercées et le profil des candidats retenus, en adéquation avec les grades donnant vocation à occuper ces emplois.

Le Maire d'Allex, Gérard CROZIER

